ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE GOUESNAC'H.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2012 (samedi 26 janvier 2013).

L'assemblée générale est ouverte vers 16h30 avec 39 présents, et 9 pouvoirs sur 87 adhérents payants, en présence de M. le Maire de Gouesnac'h, M. SIMON Michel.

Le Président souhaite la bienvenue à M. le Maire et à l'assemblée, puis commence l'ordre du jour :

1 : ACTIVITES 2012 :

1.1 CONTROLE DES MOUILLAGES.

88 mouillages ont été contrôlés par une entreprise agréée(55,61 € TTC par mouillage) (J.M.Monfort)

- 30 mouillages signalés défectueux, 12 n'ont pas été réparés!
- 21 bouées sont signalées NON GARANTI!! (gonflées, axe galva...)

1.2 ENTRETIEN:

MARQUAGE DES BOUEES: Rappel; Toutes les bouées ne sont pas encore marquées!!

Le président expose la situation et propose de faire faire le marquage manquant par l'entreprise qui entretient les mouillages moyennant une augmentation de cotisation qui passerait de $20 \in \grave{a}$ $30 \in !!$: Pas de réaction de l'assemblée !, décision en attente.

1-3 CHANGEMENTS:

- 9 abandons de mouillage.
- 4 changements d'emplacement.
- 5 nouvelles attributions.
- 4 mouillages en attente d'attributions, (évaluation, réparations...)
- 2 <u>REDEVANCE</u>: A ce jour la redevance 2013 ne nous a pas encore été présentée, ~ 6699 € <u>Cotisations 2013</u>: 3 retards de plus d'un mois en cours de règlement.

3 RENOUVELLEMENT DE NOTRE AUTORISATION DE GESTION DES MOUILLAGES :

Cette autorisation datant du 09 novembre 2001 est venue à échéance le 31 décembre 2011.

Un dossier est en cours d'étude à l'administration. En attendant son examen par les organismes intéressés, il nous a été accordé

une nouvelle prorogation d'autorisation de gestion de nos 3 mouillages jusque la fin de l'année 2013. Ce décret fait état de « **notre bonne gestion** »

Ce nouvel accord devrait en principe nous être accordé pour nos 87 mouillages actuels.

- 4 LISTE D'ATTENTE: Nous avions 36 personnes en liste d'attente fin novembre.
 - 21 inscriptions n'ont pas été renouvelées (oublis ?) mise à jour fin décembre 2012, reste en liste d'attente 14 personnes !!.

5 ACTIVITES PREVISIONNELLES 2012.

- -- Finalisation de notre renouvellement de gestion des mouillages.
 - -- CONTROLE de 91 mouillages sur nos 3 sites.
 - -- Entretien des 4 mouillages en embossage appartenant à l'association.
 - -- Travaux occasionnels.

6 BILAN FINANCIER.

La trésorière expose les grandes lignes de l'exercice 2012 :

Solde banque 2011 : 6810,97 €

Principales dépenses : Travaux J.M.Monfort 5779,23 €

> 5148,00 € Redevance administrative 1569,84 € Dépenses diverses AXA assurances 351.56 €

SNSM 200.00 €

Recette 2012 : 23289,29 € **Dépenses** 2012 : 14992,44 € **Solde gestion** 2012 : 8296,25 €

Solde banque au 31/12/2012 : 6810,97 + 8296,25 = €

Ce solde comprends la redevance administrative 2013 qui n'a toujours pas été réclamée. (en principe ; ~ 77 X 87 = 6699,00 €).

Ce bilan est approuvé à l'unanimité par l'assemblée qui donne « quitus » à notre secrétaire. A la proposition du président l'assemblée, à l'unanimité, à décidé d'octroyer une subvention de 200 € à la SNSM. Pour l'année 2013.

7 CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Tiers à renouveler : Mrs Le Gall Jean-yves, Bégora Jacqueline et Ruiz Jean-Jacques.

Pas de nouvelle candidature.

Les 3 personnes ci-dessus se représentent et sont élues à l'unanimité.

M. Bernard Moreau est DCD.

Le conseil d'administration est donc composé des 14 personnes suivantes :

Mme BEGORA Jacqueline, Mrs: MAO Alain, LOUBOUTIN Hervé, LOUARN Claude, MASSON Eric, TOUZE Marc, RUIZ J.Jacques, COSQUER Michel, LIJOUR Raymond, LE GALL Jean-Yves, CARETTE Patrick, RABU Gérard, CARADEC Hubert et PAUCHET Loïc.

Ce conseil s'est réuni le mardi 12 février 2013 et a élu le bureau suivant :

-- Président : Mr COSOUER Michel

-- Vice Président : Mr MAO Alain

-- Secrétaire : Mr LOUBOUTIN Hervé (Liste d'attente)

-- Secrétaire adjoint : Mr LOUARN Claude -- Trésorier : Mme BEGORA Jacqueline

-- Trésorier adjoint : M. LOUARN Claude

La gestion des plans d'eau sera assurée par les 3 personnes suivantes :

Loïc Pauchet, Claude Louarn et Alain Mao.

Le conseil a décidé de maintenir la cotisation à l'association à 20 €.

9. QUESTIONS DIVERSES.

Cale de de Porz-Kéraign: Il manque 2 anneaux en bas de la cale:

Problème a voir avec la municipalité.....

Embossages: L'identification de la bouée adhérent demande à être précisée, le bureau va réfléchir à une meilleure identification, même problème que l'année dernière.

Attestation d'assurances : A gérer au plus près !!

Nettoyage de la cale à Porz-Kéraing :

Ce problème est toujours d'actualité.....

La séance est levée vers 18H après que le président ait invité l'assemblée à partager le pot de l'amitié.

Michel Cosquer Président.

Ce compte rendu a été approuvé le 12 février 2013 par le conseil.